

▶ A la une !

Le débat public : J-40 !

Le 6 février 2013, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a validé le Dossier du Maître d'Ouvrage (la SAS Ailes Marines) présentant le projet de parc éolien en mer de Saint-Brieuc. Ce projet consiste à la création d'un parc de 100 éoliennes, d'une puissance totale de 500 MW, situé entre 17 et 30 kms des côtes, au large de la baie de Saint-Brieuc.

La CNDP a également donné son feu vert aux modalités d'organisation du débat public, proposées par la commission particulière (CPDP). Le débat se tiendra du **25 mars au 24 juillet 2013** et comportera **10 réunions publiques**, généralistes (présentation du projet) et thématiques. Elles seront programmées dans différentes communes du littoral de la baie de Saint-Brieuc.

Les réunions publiques ont pour objectifs d'informer le public et de lui permettre de s'exprimer pleinement, en formulant avis et/ou questions. Ces débats doivent permettre d'apporter au Maître d'Ouvrage des enseignements susceptibles de l'éclairer pour prendre sa décision sur la suite qu'il donnera à son projet.

La CPDP, présidée par **Antoine DUBOUT**, compte 6 autres membres : Sophie Chegaray, Claire de Loynes, Joseph Moysan, Alain Radureau, Michel Steiner et Bruno de Trémiolles. Elle est administrée et coordonnée par un secrétaire général, Frédéric Aucher.

A retenir

- Le débat public se tiendra du 25 mars au 24 juillet 2013
- Consulter dès à présent [Le dossier de présentation du projet du maître d'ouvrage](#)

▶ S'informer sur le débat

Le site Internet du débat public est en ligne !

Vous pouvez consulter de nombreuses informations et documents concernant le débat public sur le site : <http://www.debatpublic-eoliennesenmer22.org>

Ce site vous est dédié, il vous offre la possibilité de découvrir différents documents susceptibles de vous éclairer sur le débat public et le projet soumis au débat. Ce site deviendra interactif le 25 mars 2013, vous pourrez poser vos questions et déposer vos avis et contributions.

Les avis reçus par la CPDP seront consultables sur le site de la Commission et figureront aux archives du débat.

Les premiers documents disponibles sont en ligne :

- [Le dossier de présentation du projet du maître d'ouvrage](#)
- [Le calendrier du débat public](#)
- [Les documents d'information du débat](#)

▶ Participer au débat

Donner votre avis sur le projet !

Vous avez un avis sur le projet de Parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc ?

N'hésitez pas à nous le communiquer en rédigeant un [Cahier d'Acteur](#).

La CPDP vous offre la possibilité d'exprimer par écrit votre avis, position ou proposition concernant le projet, de façon détaillée et illustrée.

Cette contribution est libre et volontaire ; le contenu - doit respecter les règles édictées par la CPDP - n'engage que leurs auteurs.

Les cahiers d'acteurs sont publiés et diffusés par la CPDP. Ils sont mis à disposition du public lors des réunions, adressés aux abonnés, sur le site internet et sur simple demande au siège de la CPDP. Les cahiers d'acteur sont des documents officiels du débat public, dont la CPDP tiendra compte pour la rédaction de son compte rendu final. Les cahiers d'acteur seront archivés comme tous les documents du débat à la Bibliothèque Nationale de France.

Pour toute information concernant les règles de rédaction - [cliquez ici](#) - et de maquette - [cliquez là](#).

Attention : La CPDP n'acceptera vos cahiers d'acteur qu'à partir du 25 mars 2013

Ce débat est le vôtre, participez !

CONTACTS :

Commission Particulière du Débat Public
pour le projet de parc éolien en mer, au large de la baie de Saint-Brieuc
16, rue de la Morgan - Bâtiment Énergie 22, porte B, 1^{er} étage - 22360 LANGUEUX
Tél : 02 56 26 80 68
secretariatgeneral@debatpublic-eoliennesenmer22.org
www.debatpublic-eoliennesenmer22.org

